

LES SITES HCP-GESTION.COM - HOTTINGUER-GESTION.COM - HOTTINGUER-ASSET.COM - BAQUEHOTTINGUER.COM - HOTTINGUER-EUROPE.COM

Categories: [Placement, épargne, Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Ces noms de domaine sont tous des clones frauduleux de la banque Hottinguer. Ils sont inscrits sur la liste noire de l'AMF. Il a été usurpé l'identité d'une banque privée réelle. Nous avons déjà identifié plus de 65 banques européennes dont le nom a été usurpé ! Vous trouverez le résultat de nos recherches avec le lien ci-après

<http://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/arnaque-aux-livrets-depargne-la-page-de-synthese/>

Les sites internet

Le site hottinguer-asset.com

Il a été créé le 13/09/2021. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/hottinguer-asset.com>

Le site hottinguer-gestion.com

Il a été créé le 06/09/2021. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/hottinguer-gestion.com>

Le site hcp-gestion.com

Il a été créé le 29/09/2021. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/hcp-gestion.com>

Le site baquehottinguer.com

Il a été créé le 10/01/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/baquehottinguer.com>

Le site hottinguer-europe.com

Il a été créé le 13/09/2021. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/hottinguer-europe.com>

Nos recherches

Les sites ne sont pas accessibles. Cette opacité doit être un des critères qui doit vous faire fuir !

La liste noire de l'AMF

- Le site baquehottinguer.com est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 07/03/2022
- Le site hottinguer-europe.com est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 07/03/2022
- Le site hcp-gestion.com est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 16/12/2021

Il est à noter que le nom de domaine a été créé le jour de l'inscription sur la liste noire de l'AMF des deux sites ci-dessous.

- Le site hottinguer-gestion.com est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 29/09/2021.
- Le site hottinguer-asset.com est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 29/09/2021.

<https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/protger-son-epargne/listes-noires-et-mises-en-garde>

Il est à noter que lors de recherches sur Google, nous avons noté un redirecting vers un VRAI SITE de la banque privée. Celle-ci a réussi à faire pointer toute recherche vers on vrai nom.

<https://www.banque-hottinguer.com/index.html>

Il s'agit en fait d'un clone frauduleux de cette banque ! Ce n'est pas la première fois que nous voyons ce système de protection mis en place.

Le téléphone

Les sites utilisent :

Le numéro 09 70 44 98 41

Nous vous communiquons diverses informations selon la situation.

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-information-s-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<http://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à l'adresse placement@adcfrance.fr

